

**VU DU ROYAUME-UNI**

Un rapprochement réel entre entreprises, universités et chercheurs

La réforme universitaire britannique, qui a plus de deux décennies, a porté des fruits

LONDRES
de notre correspondant

La réforme des universités britanniques date de 1986. À l'époque, Margaret Thatcher leur transfère la propriété des droits intellectuels des inventions qui y sont effectuées. Dans les années qui suivirent, Downing Street a également poussé les universités à créer des fonds de capital-risque. Deux décennies plus tard, et malgré une crise qui secoue le système, la Grande-Bretagne peut se vanter d'avoir mis en place une relation étroite entre universités, chercheurs et entreprises.

C'est ce que le Cercle d'outre-Manche, un groupe de réflexion d'hommes d'affaires français travaillant en Grande-Bretagne, appelle les «3C»: cerveaux, commerce et capital. «*Au cours de ces vingt dernières années, le Royaume-Uni est parvenu à associer au sein de ses universités les 3C*», écrit le Cercle dans un rapport publié l'an dernier. *Résultats: 40 % des sociétés de biotechnologie cotées à la Bourse de Londres sont issues de l'université de Cambridge, et 20 % des entreprises recevant du capital-risque sont nées dans les universités.*»

L'exemple le plus poussé des rapprochements entre chercheurs et entreprises se trouve à Imperial College, où la prestigieuse université scientifique a ouvert Imperial Innovations, un incubateur d'innovations technologiques. Entreprise indépendante, elle

s'est elle-même introduite en Bourse à Londres en 2006. Objectif: combler le fossé entre les inventions et leur application commerciale. L'incubateur passe ainsi à la loupe, chaque année, des milliers d'inventions, pour la plupart issus de ses propres chercheurs. Quelques centaines sont retenues pour un développement commercial. Le taux d'échec est ensuite très élevé, avec plus de la moitié qui n'apporte rien de concret. Quant aux autres, soit elles déboucheront sur une licence, soit elles formeront une start-up.

Cerveaux, commerce et capital sont associés au sein des universités.

Selon les auteurs du Cercle d'outre-Manche, plusieurs freins structurels rendent difficile l'application d'un système similaire en France. Ils soulignent notamment que l'enseignement supérieur français est trop éparpillé, avec 4300 structures, contre 169 universités en Grande-Bretagne. Ils insistent aussi sur la présence des professeurs britanniques auprès des étudiants, notamment des systèmes de tutorat. Pas question, donc, de couper les chercheurs de l'enseignement. Ils critiquent aussi le système français, où les chercheurs sont évalués en fonction de leurs publications dans des revues spécialisées, alors que l'accent est mis, en Grande-Bretagne, sur le dépôt de brevets. L'État, en particulier, soutient cet effort en augmentant ses financements publics pour les universités qui créent des centres de transfert de technologie.

SÉBASTIEN MARTIN